



REPUBLIQUE D'ANGOLA  
MISSION PERMANENTE D'ANGOLA  
AUPRES DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
À GENEVE

85

**Intervention de Son Excellence Mr Apolinário Correia, Ambassadeur et Représentant Permanent d'Angola à la 15<sup>ème</sup> Session du 2<sup>ème</sup> Cycle de l'Examen Périodique Universelle de l'Etat de l'Emirats Arabes Unis.**

Tempo : 1:23

**Mr. le président,**

La République d'Angola souhaite la bienvenu à la délégation des Emirats Arabes Unis, à la 15<sup>ème</sup> Session de l'Examen Périodique Universel, Conduit par Son Excellence Dr. Anwar Mohammad Gardgash, Ministre d'état des Affaires Étrangères.

Depuis la présentation du dernier rapport au conseil des Droits de l'homme dans le cadre du 1<sup>er</sup> cycle de l'EPU en 2008, les Emirats Arabes Unis ont adhéré à plusieurs instruments internationaux se rapportant aux droits de l'homme notamment la Convention des Nations Unies de 1984 contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants et la Conventions des Nations Unis relative aux droits des personnes handicapées.

La République d'Angola note avec satisfaction l'engagement des Emirats Arabes Unis dans la protection et la promotion des droits de femme, illustré par l'augmentation du nombre des femmes au sein des portefeuilles ministériels, dans le corps diplomatique, le corps judiciaires en tant que juges au tribunal, au sein de la police et l'armée nationale.

Ainsi, nous aimerons recommander aux Émirats Arabes Unis de continuer les efforts en matière de participation des femmes dans les instances de prises de décisions et dans toutes les sphères de la société.

En conclusion notre délégation souhaite les vœux de pleine réussite à l'Examen Périodique Universel à la délégation des Emirats Arabes Unis.

Je vous remercie